

DUGNY 2030

UN AGENDA 21 AUJOURD'HUI POUR DEMAIN

SYNTHÈSE DE DIAGNOSTIC



VILLE-DUGNY.fr

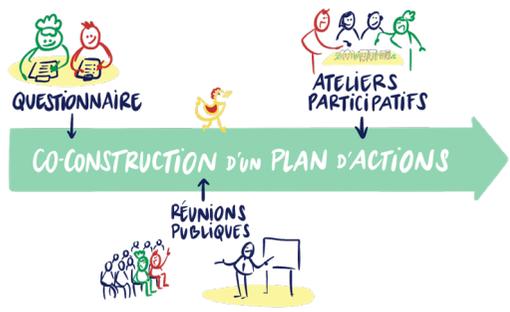
Avril 2022



La Ville de Dugny a décidé de lancer son premier Agenda 21. C'est un programme d'actions pour le développement durable au niveau local. Il s'inspire très largement des **Objectifs de Développement Durable (ODD)**, formulés en 2015 par l'ONU. Plus concrètement, il s'agit d'imaginer un projet pour un avenir durable, agréable et convivial sur le territoire de Dugny ! Le principal enjeu ? Le mieux vivre dans un environnement sain, pour tous.

Pour construire cet Agenda 21, il y a trois grandes étapes :

- > LE DIAGNOSTIC,
- > L'ÉCRITURE DE LA STRATÉGIE,
- > LA CONSTRUCTION D'UN PLAN D' ACTIONS.



À ce jour, le diagnostic, dont nous vous proposons ici une synthèse, vient d'être terminé. Il a été réalisé en compilant des données issues de :

- Documents de planification fournis par la Ville de Dugny
- Des entretiens avec des élus, agents et partenaires
- Une enquête Grand Public
- La tenue d'un stand lors du festival « Un été pour tous ».

Le but de ce diagnostic est de connaître ce qui est déjà fait par Dugny, et de trouver les points de progression possible pour pouvoir imaginer le plan d'actions.

SATISFAIRE LES BESOINS DE BASE À DUGNY

Les « besoins de base », ce sont les Objectifs de Développement Durable qui assurent la qualité de vie pour tous sur le territoire : lutte contre la pauvreté, alimentation saine, préservation de la santé, assainissement, durabilité des villes...

Il s'agit donc de construire un plancher social qui permette à tout un chacun de vivre de manière digne.

Les points d'amélioration

- Un taux de pauvreté assez important.
- Des Dugnysiens en situation de précarité alimentaire encore aujourd'hui.
- Des circulations et des mobilités à faciliter entre certains quartiers.
- Un gaspillage alimentaire représentant environ 100 euros par an et par personne.
- Un manque de logements : une demande très forte malgré une offre conséquente.
- Une diversification des commerces de bouche, avec toutefois une économie locale dynamique, surtout en centre-ville.

Mais aussi des points forts

- Une population attentive à son alimentation.
- Une ville qui agit pour la qualité de l'eau potable.
- Une qualité de l'air nettement supérieure aux moyennes départementales, considérée comme bonne ou très bonne 77% de l'année.
- Un centre social actif et bien identifié.
- Des produits bio, durables et de qualité dans les cantines scolaires.
- De nombreux équipements de santé et de nombreuses activités sportives sur la ville.
- La mise en place du dispositif Eau solidaire pour favoriser l'accès de toutes et tous à l'eau.



ÉGALITÉS ET DÉMOCRATIE À DUGNY

4 ÉDUCATION
DE QUALITÉ



5 ÉGALITÉ ENTRE
LES SEXES



8 TRAVAIL DÉCENT
ET CROISSANCE
ÉCONOMIQUE



9 INDUSTRIE,
INNOVATION ET
INFRASTRUCTURE



10 INÉGALITÉS
RÉDUITES



La qualité de vie à Dugny est aussi liée à l'égalité entre tous et à la vie démocratique. On parle d'égalité entre les femmes et les hommes, de la vie au travail, de la santé économique, de l'éducation, des infrastructures...

Les points d'amélioration

- L'égalité femme-homme pas encore atteinte, avec un salaire net horaire moyen des femmes plus petit que celui des hommes (écart de 6%).
- Beaucoup de ménages dugnysiens avec des revenus faibles, et beaucoup de Dugnysiens sans emploi.
- Une partie importante des Dugnysiens en contrat à temps partiel.
- Une ville considérée comme enclavée entre l'aéroport, le parc départemental Georges Valbon et le Parc des Expositions Paris – Le Bourget.
- Une offre de commerces de proximité à accroître pour qu'elle soit plus accessible et diversifiée.

Mais aussi des points forts

- Transports en commun utilisés par les dugnysiens pour aller au travail.
- Une offre culturelle des services de la ville large et diversifiée.
- Présence de nombreuses structures d'accompagnement pour l'insertion professionnelle.
- Organisation d'un groupe de travail égalité femme - homme sur le territoire.
- Nombreuses permanences par des associations d'aides aux femmes (CIDFF, SOS victimes 93).
- Existence de structures pour accompagner au sujet de l'emploi.
- Divers équipements servant à la réduction des inégalités.
- Travail sur l'accessibilité de la ville aux personnes à mobilité réduite.
- Organisation d'activités variées tout au long de l'année pour les personnes ne pouvant pas partir en vacances.

PRÉSERVER LA NATURE EN VILLE À DUGNY

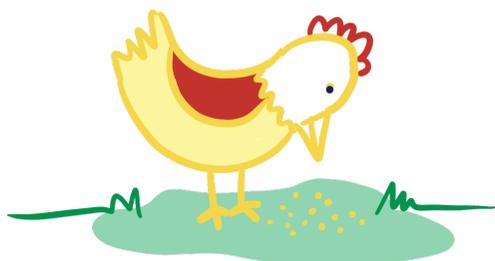
Les dugnysiens apprécient leur « ville jardin » : ils sont nombreux à apprécier la nature en ville ! Et pour cause, cela fait aussi partie de ce qui rend la vie agréable sur le territoire. C'est pour cela que dans l'Agenda 21, on va se préoccuper des ressources naturelles, de la biodiversité, et de nos consommations pour qu'elles soient plus durables.

Les points d'amélioration

- Améliorer encore le tri des déchets et la réduction du gaspillage.
- Renforcer et valoriser la présence de la nature en ville, pour qu'elle soit mieux visible.
- Sensibiliser tous les Dugnysiens à la nature et à la biodiversité.

Mais aussi des points forts

- Des espaces verts agréables.
- Les habitats naturels présents sur 44,5% de la superficie communale totale.
- Mise en place de mesures de lutte contre le gaspillage alimentaire et de valorisation énergétique des déchets dans les cantines scolaires.
- Mise à disposition d'une Malle Solidaire dans la Maison des parents pour y déposer vêtements, jouets, ...
- 57 jardins familiaux et un jardin partagé.
- Engagement dans un Atlas de la Biodiversité Communale.



7 ÉNERGIE PROPRE
ET D'UN CÔTÉ
ABORDABLE



13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE À DUGNY

Le changement climatique est l'un des grands enjeux de notre siècle, qui concerne tout le monde. Dugny souhaite prendre sa part, pour limiter les impacts négatifs sur son territoire. Pour cela, un travail sur l'énergie et sur le climat sera notamment engagé.

Les points d'amélioration

- Une attention portée aux consommations d'énergie.
- Une précarité énergétique touchant notamment dans les logements mal isolés dans un contexte d'augmentation des prix de l'énergie.
- Une meilleure adaptation aux fortes chaleurs et canicules.
- Une vigilance par rapport aux émissions de gaz à effet de serre.

Mais aussi des points forts

- Un Fond Solidarité Energie mis en place par la ville.
- Des permanences infos énergie.
- La création d'une géothermie profonde pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 dont pourra ensuite profiter l'ensemble de la ville



COLLABORER ET TRAVAILLER ENSEMBLE À DUGNY



Dans un Agenda 21, chacun peut faire à son échelle et participer. Pour Dugny, il s'agit d'avoir des partenaires avec qui travailler au quotidien pour un territoire plus durable et agréable !

Les points d'amélioration

- Une mobilisation difficile des publics.
- Une connaissance à améliorer concernant les actions de la ville au quotidien et des services à disposition des habitants.
- Un sentiment d'insécurité de la part de certains Dugnysiens à réduire.

Mais aussi des points forts

- Des démarches de démocratie participatives pour impliquer le plus grand nombre (événements, questionnaires, instances participatives...).
- De nombreux partenaires avec qui Dugny travaille.
- Une ville considérée comme conviviale, avec une atmosphère de village, permettant une entraide, une solidarité qu'elle soit locale ou internationale.
- Des associations actives sur la ville.



ET ENSUITE ?

À peine la phase de diagnostic terminée, les étapes suivantes s'engagent déjà. Elles consistent à décliner la stratégie et ses différents axes en actions opérationnelles à mettre en place sur le territoire.

Vous pouvez participer à la démarche et exprimer vos idées. Pour cela, restez informés des prochaines rencontres en suivant l'actualité de la ville.



DES QUESTIONS, DES PROPOSITIONS ? ÉCRIVEZ-NOUS !
service.developpement_durable@mairie-dugny.fr

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Samedi 4 juin 2022

**Atelier participatif de 14h30 à 16h30
pour l'élaboration du plan d'actions**

Parvis Édith Piaf



VILLE-DUGNY.fr



DRIEAT Île-de-France

Direction régionale et interdépartementale de
l'environnement, de l'aménagement et des transports